

Edito

Ce mercredi 19 mai, la première étape du déconfinement a été engagée. La Ruche a rouvert sa terrasse, les réservations de Via Ferrata sont quasi journalières et même les premiers adeptes du canyoning se sont aventurés dans le Tapoul. L'incidence de l'élargissement du couvre-feu étant pour notre commune plutôt anecdotique.

Le 9 juin, l'accès aux salles de restaurant avec un couvre-feu à 23 h, devraient constituer un nouveau pas pour recouvrer nos libertés.

Le 30 juin marquera la levée des dernières restrictions sanitaires.

Mais serons-nous pour autant inconscients pour oublier les gestes barrière de base ?

Si nous ne voulons pas vivre une 4^{ème} vague à la rentrée, nous devons redoubler de vigilance cet été, je vous engage tous à la plus grande prudence.

Le Maire

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni ce vendredi 21 mai 2021, au foyer rural.

Energie

Dans le domaine de l'énergie, le Conseil a pris 2 décisions importantes pour les bâtiments communaux et l'éclairage public :

- Suite à la proposition du SDDE de le Lozère, nous **adhérerons, à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour les années 2022, 2023 et 2024**, au marché groupé de fourniture d'électricité. Ce groupement constitué de 10 syndicats départementaux, rassemble 1 400 membres, essentiellement des communes. L'objectif étant pour nous de bénéficier d'un achat optimisé tant vis-à-vis des services que des offres tarifaires.

- Dans le cadre des offres du groupement d'électricité, le Conseil a opté pour une offre « **VERTE CLASSIQUE** », l'électricité étant produite à partir d'une installation de production d'énergie renouvelable. Ce choix responsable présente l'inconvénient d'un léger surcoût par rapport à une filière classique de fourniture d'électricité, mais qui devrait être compensé par la puissance de négociation que représente un groupement couvrant plus de 27 000 points de livraison.

► La loi dite « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 préconise l'élaboration d'un Pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de communes.

Au terme de plusieurs réunions, le travail de rédaction a été réalisé et transmis aux communes qui doivent se prononcer avant le 28 juin 2021.

Au cours de notre séance, des précisions ont été apportées sur la nécessaire articulation entre les 2 entités, l'importance pour notre commune d'occuper pleinement notre place, doit être soulignée.

Le Conseil a adopté le Pacte de gouvernance.



► Malgré sa phobie du vide, Hugo GHISLAIN a été désigné référent « activités de pleine nature » auprès de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes.

► Motion « pour que vive la ligne de l'Aubrac » Le Conseil Municipal à l'unanimité demande au gouvernement de :

Maintenir la ligne ferroviaire d'intérêt national (Clermont Ferrand – Neussargues – Béziers)

D'inscrire ce maintien conformément à sa volonté de développement du ferroviaire, dans le plan France relance et d'apporter un financement aux côtés des Régions pour la rénovation de l'infrastructure

Mettre les moyens pour rénover la ligne de façon complète et durable, permettre de développer le Fret et rétablir le service de train de nuit.

► Suite à une demande de location pour les locaux de l'école transformés en appartement, le Conseil a donné une suite favorable et le futur locataire pourra prendre possession des lieux dès l'achèvement des travaux.

► La Communauté de communes ayant proposé de centraliser et d'organiser les formations CACES des agents techniques du territoire, le Conseil a décidé d'adhérer à ce groupement de commande.

► Assainissement commun à la Ruche et à la salle hors sac : L'ouverture du chantier, par le service Eau & Assainissement de la Com Com a mis en évidence l'absence de bac à graisse (bien que prévu dans le projet initial) et d'importantes malfaçons dans le montage initial de l'installation.

Au cours de la semaine précédant le Conseil, après une large concertation sur les solutions envisageables d'ici l'été, nous avons arrêté conjointement des dispositions temporaires pour passer l'été dans les meilleures conditions possibles et renvoyer à l'automne la réfection intégrale de cet assainissement.

► Reprofilage d'une partie du chemin menant de Tabilloux à Montcamp : suite à la défection de la commune de Fraissinet de Fourques qui devait cofinancer ce projet, nous avons réussi à obtenir une prise en charge partielle par le service Eau & Assainissement, bouclant ainsi le financement, il nous reste à programmer ces travaux.

Elections de Juin 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Le protocole évolue régulièrement en fonction de la situation sanitaire du pays. Mais dès à présent nous avons certaines certitudes :

Les élections se dérouleront sur un même site le Foyer Rural. Pour l'aménager selon les consignes électorales, le Conseil a décidé de le réquisitionner du mercredi 16 juin au lundi 28 juin 2021. Ce laps de temps servira à l'installation de la circulation que chaque électeur devra suivre pour voter successivement dans chaque bureau de vote. Il conviendra de le laisser en place pendant l'entre 2 tours.

Enfin prochainement, des précisions nous seront communiquées sur les modalités de dépouillement.

► Le Foyer Rural ayant vocation à être loué pour des anniversaires, mariages ...

Le Conseil a arrêté le montant de la location pour la durée du week-end, en distinguant 2 périodes :

L'hiver (Novembre à Avril) **80 €**

L'été (Mai à Octobre) **60 €**

► Le Conseil a attribué des subventions de fonctionnement à des associations de la commune :

Le Foyer Rural pour régulariser la décision prise lors du Conseil du 12 mars 2021.

L'Association Sportive de Rousses qui s'active pour relancer le Trail de Rousses dès le 31 juillet 2021.

► Le Conseil a reçu son premier dossier de demande de subvention d'investissement déposée par une association de Rousses.

Cette demande de financement concerne l'acquisition de biens d'équipements durables, par l'ASR.

Le Conseil a décidé d'instruire et réaliser ce dossier en partenariat avec l'ASR.



► Dans le Hello Rousses n°8, nous vous avons informé de la redéfinition de la stratégie touristique qui devrait déboucher sur le regroupement des acteurs dans une Agence de Développement Touristique Locale Gorges Causse & Cévennes. Nous avons reporté la proposition du groupe de travail de venir présenter leur réflexion, en fonction des consignes sanitaires.

Nous allons proposer de programmer cette rencontre pour le mercredi 16 juin 2021 à 18 h.

Le Tourisme étant l'affaire de tous, nous allons élargir le cercle des participants aux seuls acteurs touristiques de la commune (la Ruche, le camping, les propriétaires de gîte, RBNN, chambre d'hôte ...).

● **A compter du 1^{er} juillet et jusqu'à fin août**, le secrétariat de la Mairie ne sera ouvert que le mercredi, la secrétaire assurant les locations Via Ferrata les Mardi et Jeudi. En cas de nécessité vous pourrez toujours nous joindre au : 06 88 56 75 79 (portable du Maire).